M. Renard et Mme Curie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 450

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-261919

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Encore et toujours le droit au travail!

Dans une conférence faite le 2 avril, à Yverdon, M. J. Musy a préconisé, pour améliorer la situation économique, des mesures excellentes, dont on parle beaucoup, dans tous les pays, mais qu'aucun magistrat, — sauf peut-être M. Mussolini, — n'a eu le courage, la volonté ou... le désir de mettre en pratique: économies, déflation, suppression des subventions, primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, etc. Propos qui font éclater en applaudissements les auditoires, mesures qu'on voudrait voir pratiquées par ceux qui nous ont mis tous, hommes et femmes, dans le pétrin où nous nous débattons.

Pour remédier au chômage, M. Musy propose ceci: « Il faudra aussi sortir les femmes des usines et des bureaux », phrase recueillie avec empressement par un journaliste qui ne nous veut aucun bien.

Mais M. Musy ne dit point ce qu'il fera des femmes obligées de travailler, s'il les entretiendra, s'il prévoit des mesures pour qu'elles ne meurent pas de faim. Car, enfin, si elles travaillent hors de chez elles, c'est poussées par la nécessité. Le 54 % des femmes suisses n'ont pas de mari pour gagner leur vie, et bien des femmes mariées sont obligées de travailler parce que leur conjoint, qui, d'après la loi (Code civil, article 160), « pourvoit convenablement à l'entretien de la femme et des enfants », est incapable de le faire.

C'est à quoi ne pensent jamais ceux qui attaquent, critiquent, et cherchent à empêcher le travail de la femme, sans comprendre que ce droit au travail est imprescriptible, que c'est une monstruosité d'imposer aux femmes, qui ne peuvent se défendre dans les conseils de la nation, des mesures attentatoires à la liberté, des mesures contre lesquelles elles sont désarmées.

— Tout doux, me souffle ma voisine, tout doux. Ne savez-vous pas que l'homme est le protecteur naturel de la femme?

S. B.

Une déclaration des femmes françaises

Lors de la dernière réunion à Paris des « États Généraux de la Femme » (manifestation que l'on peut comparer à nos « Journées de Femmes », mais sur une plus vaste échelle *(Réd.)*, une déclaration répondant aux attaques incessantes contre le travail féminin a été votée en ces termes:

Les femmes, s'étant mises d'accord sur le principe d'une société basée sur la liberté et l'épanouissement de la personne humaine, affirment leur volonté d'y avoir leur place intégrale comme individu au même titre que l'homme.

1. Dans la société actuelle, le travail individuel étant la condition unique de l'existence de chacun, le travail est un droit pour tous, hommes et femmes, et ne saurait en aucun cas être considéré comme une faveur.
2. Dans la société postrévolutionnaire, le droit fondamental de chacun est le droit à la vie; le travail est un service social que doit l'individu à la collectivité qui le fait vivre; et la société doit mettre chacun en état de fournir un travail approprié à ses capacités.
3. Tout ce qui précède s'applique aux hommes comme aux femmes.
4. Le travail de la femme choisissant de rester au foyer étant considéré comme un service social doit être doté d'un statut professionnel.

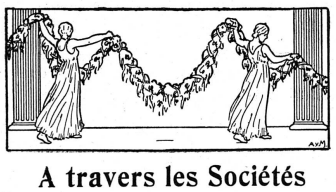

A travers les Sociétés

L'Association suisse pour la Société des Nations vient d'avoir à Berthoud sa quatorzième assemblée annuelle. La section de Lucerne avait présenté une proposition d'entente internationale pour la protection de la liberté de conscience et de religion, que suivit une vive discussion, ainsi qu'une résolution acceptée par 38 voix contre 25:

« Dans son assemblée générale de Berthoud, l'Association suisse pour la Société des Nations reconnaît le principe de la liberté de croyance et de conscience qui est le fondement nécessaire d'une paix durable et elle prendra position sur les possibilités d'action dans sa prochaine séance. »

L'après-midi fut consacrée à d'intéressantes conférences.

* * *

Le Congrès extraordinaire des Lyceums a siégé du 14 au 17 mars au Club de Genève dans une atmosphère de cordialité facilitant les discussions et permettant d'établir des relations utiles pour l'avenir. Le Bureau international résidera en Suisse jusqu'au Congrès régulier qui aura lieu à Berlin à la fin de septembre. Le beau temps, un accueil charmant et des expositions d'art et de photographie ont égayé cette réunion.

* * *

L'Union féminine des carrières libérales et professionnelles a tenu une assemblée générale, le 28 mars, à Lausanne, sous la présidence de Mme Schroeder-Roorda, et a renouvelé son Comité. Elle entretient des relations suivies avec divers clubs américains. Elle a adhéré à la Centrale lausannoise des Sociétés féminines, qui établit des contre-propositions au projet communal de réglementation du service domestique.

L'Union va s'efforcer de recruter de nouveaux membres, de créer des sections dans diverses villes suisses, et des groupements de jeunes. Elle continuera de faire donner des conférences par ses membres, et d'organiser des expositions d'entr'aide. Elle projette une excursion en commun à Clarens pour rendre visite à un de ses membres, Mlle Scherz, directrice de la pension des Sorbiers.

Maman n'a pas besoin de vacances...

« Mais non, dit le petit écolier, puisqu'elle ne va pas en classe. » ... « Ma femme se repose quand elle veut, elle n'a pas besoin de vacances », dit un bon mari dans l'innocence de son âme...

Écoutons ce qu'en dit la principale intéressée, ce qu'elle répond à l'enquête de son journal: « Je n'ai jamais eu de vacances depuis vingt-deux ans que je suis mariée, et j'ai pourtant un si grand besoin de repos... »

« Même quand j'étais écolière, je n'ai jamais connu les vacances, écrit une deuxième maman. Il fallait, alors déjà, aider aux travaux de la ferme... aujourd'hui, j'ai bien mal au dos... »

« L'argent m'a toujours fait défaut », écrit-on de l'Argovie. — « J'ai eu sept fils en sept ans », nous dit une coiffeuse. « Si j'avais seulement huit jours de repos... » ajoute-t-elle.

Une maman de Zurich s'écrie: « Vingt-deux ans de mariage, six enfants, une vie très dure, surtout pendant la guerre; j'ai toujours travaillé en fabrique, et maintenant je chôme. Ah! les vacances, j'en ai terriblement besoin! Mais je ne puis m'en offrir. »

« Vacances? Oh! oui! Je suis à bout de nerfs, et depuis six ans n'ai pas eu un jour de détente. »

D'une lettre datée d'Arbon: « J'ai 54 ans, et en vingt ans n'ai eu que dix jours de vacances. » Une paysanne dit: « Pour celle qui n'a qu'un petit domaine, il n'y a jamais de temps ou d'argent à consacrer aux vacances. J'ai pu aller six jours chez mes parents en 1924... Et c'est tout! » — « Du repos, dans un coin tranquille, sous des arbres, dans le bel Emmenthal, peut-être... ce serait le rêve, dit une autre surmenée. Mais ce ne peut être qu'un rêve... »

Et voilà comment des femmes écrasées par une tâche journalière, qui dépasse généralement leurs forces, aspirent de tout l'élan de leur cœur accablé et de leur corps surmené, à un repos, à des vacances dont elles ne connaîtront jamais le bienfait. Mais, n'est-ce pas, maman qui ne va pas à l'école, et qui a seulement le ménage à faire, — et mille autres choses sans plus d'importance, — n'a pas besoin de vacances?

J. V.

(Adapté de l'allemand, du « Frauenrecht ».)

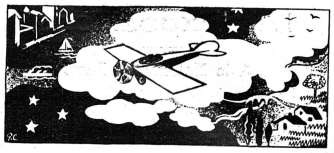

Correspondance

Les femmes et les partis politiques

New-York, le 22 mars 1935.

Mademoiselle,

Me référant à l'article de Mlle Bonard, qui a paru le 23 février dans le *Mouvement Féministe*, sur les femmes et les partis politiques, j'ai le plaisir de vous faire savoir que je partage l'opinion de Mlle Bonard.

Une offre pareille ne se présente pas tous les jours, et je suis de l'opinion qu'il faudrait profiter de l'accepter le plus vite possible.

Si nous nous abstenons, en maintenant une attitude passive, ou si nous refusons notre collaboration, ce ne serait qu'une démonstration tacite ou ouverte que nous ne nous intéressons pas à la politique.

Je suis de l'opinion que, si les femmes ont la possibilité d'appartenir à un parti politique, c'est un des meilleurs moyens de propager l'avancement du suffrage féminin, plutôt que de nous borner à travailler uniquement dans les organisations féministes.

Les hommes, qui forment aujourd'hui les différentes organisations politiques, s'habitueront à la présence des femmes et au valable appui qu'elles pourraient leur donner dans le domaine politique. Ils finiront par comprendre que notre collaboration leur est indispensable. Dès qu'il sera possible de les convaincre de l'utilité de cette collaboration, nous obtiendrons la reconnaissance voulue, sans dire que la participation des femmes dans les partis politiques est un bon moyen de propagande féministe.

Nous ne savons que trop bien que toute la politique se fait aujourd'hui exclusivement à l'intérieur des partis, et que si on veut exercer une certaine influence, il ne faut pas se tenir à l'écart.

Il faut ainsi accentuer notre intérêt par notre présence. Nous n'arriverons à notre but que si nous collaborons activement et continuons la propagande de nos intérêts.

En outre, il ne faut pas oublier que la participation dans les partis politiques est un moyen unique de nous éduquer politiquement, même si nous n'avons pas le droit de vote. En même temps, nous aurions la possibilité d'exercer une certaine influence sur les affaires de l'Etat, l'élaboration de projets de lois, etc.

Ici, en Amérique, on ne peut s'imaginer une assemblée politique sans la présence de femmes qui y jouent un rôle important. Leur intérêt est apprécié, de sorte que les femmes sont devenues indispensables dans la politique américaine.

Il est difficile de concevoir qu'il n'en serait pas ainsi en Suisse, et en conséquence je ne puis qu'approuver chaleureusement la démarche entreprise dans ce pays.

Veuillez, etc.

M. Nef.

Mode et broderie suisse

Pourquoi le Second Empire est-il à la mode, cet été? Est-ce un écho attardé de l'exposition du mobilier Napoléon III, organisée il y a deux ans au Pavillon de Marsan, à Paris? Ou parce que l'on parle beaucoup de gouvernement personnel, de plébiscite? Est-ce hasard, ou fantaisie de quelques couturiers parisiens? Bornons-nous à constater cet engouement, et taillons nos robes d'été d'après les tableaux de Winterhalter, ou mieux, d'après ces photographies jaunies que nous conservons dans des albums de peluche rouge au fermoir de métal: chichis, froufrous, volants, ampleur, dentelles, découpures, jupes en forme de cloche jouant à la crinoline, casaques, boléros découpés, festons et astragales, napolitains brodés, laizes, gilets et faux gilets, confectionnés avec des étoffes brodées à la main ou à la machine, qui, par bonheur, reviennent à la mode au moment où les métiers de la Suisse allemande travaillent au ralenti, parce que c'est la crise, parce que nous autres Suisses, toujours généreux, nous avons appris à l'étranger à faire de la broderie, en lui vendant nos machines perfectionnées. Voilà pourquoi Saint-Quentin produit de la broderie, probablement à un prix moindre que le nôtre, et nous concurrence victorieusement sur le marché international.

Mais les Saint-Gallois ne s'avouent pas battus. Ils s'efforcent de lutter contre la concurrence française. M. A. Saxer, conseiller national, l'auteur du contre-projet à l'initiative de crise, a lancé, l'an passé, comme président de l'Association centrale suisse des brodeurs à la machine-main, une action de secours dont le *Mouvement Féministe* a déjà parlé, car M. Saxer a fait appel aux femmes. C'est curieux comme l'on pense à nous lorsqu'on a des services à nous demander! Mais lorsque nous, nous demandons un service, lorsque nous demandons à être traitées sur un pied d'égalité avec le reste du pays, nous n'existons plus, nous n'offrons plus aucun intérêt, nous ne comptons plus... M. Saxer s'est adressé à la Centrale féminine de Saint-Gall, et par elle aux grandes Associations suisses, qui ont soutenu et encouragé son action. Les Unions de Femmes s'en sont occupées. Dans chaque canton travaille un voyageur ou une voyageuse, muni de la carte rose et chargé de visiter la clientèle particulière, les magasins étant fournis directement par St-Gall. Des résultats déjà ont été obtenus, mais encore insuffisants. Il faut continuer la propagande.

Quelles jolies choses, quels beaux tissus fait chatoyer la main souple de la voyageuse, habile vendeuse, qui arpente infatigablement les rues lausannoises, monte et descend sans se lasser des escaliers et presse pleine de courage sur le bouton d'ascenseurs de toutes formes et de tous modèles! Pour les enfants, ces voiles bon teint, brodés de modèles russes ou grecs ou d'animaux cocasses; pour leurs jeunes mamans, ces fines broderies anglaises roses, blanches ou bleues. « *Broderie anglaise* », c'est le titre d'un roman qui vient de paraître, œuvre de Mme Violette Trefusis, qui continue la lignée des grandes romancières anglaises. Voici la gamme des tissus souples dont nous ne savons plus nous passer: crêpes ondulés, cloqués, tussor, soie italienne, lainette, organdi, et aussi ces toiles de lin qui jouissent de la grande vogue. Ils sont brodés à la machine de fleurettes, de pois, de lignes, de dessins géométriques d'un goût parfait. Pour le soir, la collection est superbe: taffetas lourds brodés machine-main de bouquets de fleurs, rappelant à s'y méprendre le point de croix, crêpes de Chine ornés de motifs divers, crêpes georgette brodés et découpés pour faire apparaître un épiderme satiné, toute une série de soies noires ou grises, deuil ou demi-deuil. Pour la robe du soir en coton que l'on essaye de lancer depuis deux ans, Saint-Gall a brodé d'églantines rouges à feuillage un organdi blanc qui promet la plus pimpante des toilettes pour les jeunes filles en fleurs.

On se prend à regretter, à la vue de tant de jolies choses, que la difficulté qu'éprouvent les femmes à gagner leur vie, chez nous, ne leur permet pas de faire des dépenses somptuaires pour leur toilette, que le travail qu'elles accomplissent ne soit pas payé au même taux que le même travail accompli par leurs camarades masculins afin de pouvoir mieux encourager l'industrie nationale... Nous sommes trop souvent obligées de recourir au meilleur marché venu de l'étranger.

M. Renard et Mme Curie

Le *Journal* rapporte un joli mot du regretté gouverneur général à Mme Curie, qu'il admirait profondément.

Un jour, qu'en qualité de préfet de la Seine il rendait visite au laboratoire de la grande savante, celle-ci lui montra quelques-uns des travaux auxquels elle s'intéressait à ce moment-là, et lui demanda son avis...

— Mais... je ne sais pas... répondit modestement Edouard Renard.

— Allons!... Un homme comme vous — insiste Mme Curie — a toujours une réponse prête!

— Oui!... répliqua le préfet; mais c'est qu'avec une femme comme vous... je ne suis plus... un homme « comme moi »!

La sagesse du maréchal Foch

« Il faut bien faire tout ce qu'on fait.
J'ai fait de mon mieux.
N'importe qui peut en faire autant. »

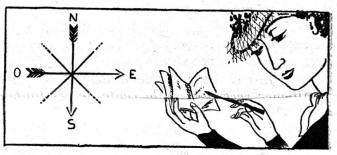

Carnet de la Quinzaine

Mardi 30 avril:

Genève: Taverne de la Madeleine, à 17 h.: Assemblée générale de la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. — La partie administrative sera suivie d'une causerie de Mme Chevassu, agente du Dispensaire antialcoolique genevois, sur des cas observés d'alcoolisme féminin.

Par raison d'économie, aucune convocation personnelle ne sera envoyée. En conséquence, les membres de la Ligue sont priés de retenir cette annonce.

Mercredi 22 mai:

Bussigny: 20me Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud: 9 h. 30: Thé au restaurant sans alcool « au Bluet » ». — 10 h.: Grande salle: Assemblée générale. 1. Bienvenue. 2. Appel des déléguées et invitées. 3. Procès-verbal. 4. Rapport du Comité. 5. Rapports de caisse et des vérificatrices. 6. Election du Comité, de la présidente et des vérificatrices. Rapports des Unions de Lavaux et de Montreux. — 11 h. 15: « *L'aide aux jeunes par le travail* », par M. Brasseler, pasteur à Crissier. — 12 h. 30: Dîner à la grande Salle (3 fr. 50). 14 h. 30: Grande Salle: « *Les problèmes actuels du travail féminin* », par Mme Thibert, du Bureau international du travail, à Genève. — 16 h. 15: Thé offert par l'Union des Femmes de Bussigny.

Apprenez sans peine
L'Anglais, l'Allemand
l'Espagnol, l'Italien
Grâce à la méthode et aux disques
„Assimil„ Envoi gratuit de la brochure d'essai des 7 premières leçons.
Librairie PRIOR - Corraterie, 9 - Tél. 45.071

Le Mouvement Féministe
se vend au numéro
à la Librairie Payot
Rue du Marché. Genève
à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22. Genève
à l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14. Gen.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE